



PREMIER MINISTRE

Commissariat général à la stratégie et à la prospective



Jean Pisani-Ferry

SEPT.
2013

Place au débat

À l'issue du séminaire gouvernemental du 19 août, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a été chargé de préparer, pour la fin de l'année, une stratégie nationale pour les dix prochaines années. Le Président de la République a indiqué qu'il attendait que nous posions un diagnostic affûté sur les perspectives de l'économie et de la société françaises et que nous explicitions les choix auxquels la collectivité nationale est confrontée. Il a demandé que nous assortissions les grands objectifs que nous proposerons d'indicateurs quantitatifs qui permettront, au fil du temps, d'apprécier les progrès accomplis. Mais d'abord, il a souhaité que l'élaboration de ce projet pour la France fasse l'objet de consultations et de débats associant experts, partenaires sociaux, élus et citoyens.

Le Premier ministre nous a plus particulièrement demandé de travailler sur cinq sujets d'importance pour le moyen terme : l'avenir du modèle de production ; la réforme du modèle social ; la soutenabilité du modèle de croissance

et de financement ; l'évolution du modèle républicain face aux mutations de la société ; et le projet européen. Il nous a, lui aussi, demandé de nous garder de l'exercice en chambre et de soumettre nos idées à la discussion.

En publiant sur chacun de ces cinq thèmes une note d'introduction au débat national, le CGSP prolonge donc la réflexion engagée en vue du séminaire du 19 août et entame un débat de fond sur une série d'enjeux essentiels pour l'avenir du pays. Ces documents n'ont pas pour objet d'apporter des réponses, mais de poser des questions. Chacun d'entre eux propose un constat, formule un diagnostic prospectif, et dessine des choix possibles. Il ne s'agit pas de points d'aboutissement mais de points de départ, de documents de travail dont la finalité est d'offrir une base construite à la discussion qui va maintenant s'ouvrir. Celle-ci permettra certainement de compléter et de préciser les analyses, de mieux apprécier les défis et les risques, d'affiner les choix. Ce sera la preuve que ces notes ont atteint leur but.



Ces documents ne sont pas non plus exhaustifs. Ils ne reviennent pas sur le diagnostic international présenté dans la note du 19 août. Ils ne traitent que cursivement, ou indirectement, des questions aussi essentielles que le niveau de la dépense publique, les conditions de retour au plein emploi, les évolutions du partage du revenu, le vieillissement, ou l'équilibre entre les territoires. Ces sujets, et d'autres, seront bien évidemment à l'agenda de la discussion qui va s'ouvrir. Ils trouveront leur place dans le rapport final que le Commissariat élaborera pour la fin de l'année.

Notre souhait est que le débat qui s'ouvre soit large et exigeant.

- Large, parce que le sujet – notre avenir collectif à dix ans – concerne tous les Français, et que tous ont quelque chose à dire à son propos. Nous ne nous bornerons donc pas à des échanges entre experts et nous efforcerons d'écouter ceux dont la voix est trop souvent inaudible.
- Exigeant, parce que la question mérite une discussion de qualité, nourrie de faits et d'arguments, qui dépasse les postures et les clivages usuels. Dans ce pays la culture du débat cède trop souvent le pas à celle de la polémique. Nous nous prêterons sans réserve au premier, et éviterons d'alimenter la seconde.

Pour être instructif, ce débat devra emprunter des formes variées. Au cours des six prochaines semaines, nous multiplierons les occasions d'éprouver l'exactitude de nos diagnostics et de tester la pertinence de

nos questions. Nous écouterons les experts et les citoyens. Nous dialoguerons avec les élus et avec les partenaires sociaux. Nous débattrons avec les *think tanks* et les associations de la société civile. Nous organiserons des rencontres à Paris et en région. Nous ouvrirons un espace de discussion sur le web. Nous nous soumettrons au regard de partenaires internationaux.

Cette réflexion sur l'avenir n'ignorera évidemment pas les enjeux du présent. S'interroger sur les priorités à horizon de dix ans, ce n'est pas détourner le regard des urgences du moment. C'est mettre en regard les priorités immédiates et celles de demain. C'est, aussi, se donner la capacité de traiter les problèmes au fond plutôt que par des palliatifs temporaires, c'est s'assurer que l'action publique pourra avoir la continuité nécessaire à des résultats durables.

À la fin de l'année, nous tirerons les leçons de tous ces échanges dans le rapport que nous préparerons pour le gouvernement. Mais au-delà de notre mission propre, notre souhait est de contribuer à initier, au sein de la société civile, une discussion plus ample et plus durable sur les enjeux de l'avenir.

Je tiens à remercier toutes les équipes du Commissariat qui se sont mobilisées pour produire ces cinq documents en un temps très bref. Bien souvent, les auteurs des notes auraient souhaité pouvoir investir davantage avant de soumettre leur analyse à la discussion. Il importait cependant d'être prêt à temps, pour que le débat s'engage.

Jean Pisani-Ferry

Commissaire général à la stratégie et à la prospective